



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 36

Mis en ligne le : 14/10/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles, L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- Mme ROVARINO - M.MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M.LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. LARLET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CHAUVIN à Mme MICHEL
Mme PIOMBINO à M. WAHARTE

Absents :

M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ- M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

PLAN D' ACTIONS DU LABEL CLIMAT/AIR/ENERGIE (CAE)

N° Acte : 8.8

Délibération N°25-131

Depuis le lancement en 2010 d'un Agenda 21, la Ville a engagé sa véritable transformation en matière de transition écologique.

Voulant accélérer son action dans le domaine de transition écologique, elle s'inscrit en 2015 dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME. L'obtention de la 2ème étoile du Label Climat Air Energie en 2019 puis son renouvellement en 2023, sont venus reconnaître un premier niveau d'actions de la collectivité, et les résultats obtenus.

Le mandat 2020-2026 qui s'achève a été placé sous le signe de la transition écologique, en la désignant comme l'un des quatre axes prioritaires et transversaux du projet de l'équipe politique et de son administration. Cette « boussole » de l'action publique est venue guider l'ensemble des politiques publiques, des projets et des actions mises en œuvre sur le territoire, nécessitant, pour les services, de travailler de façon plus partagée.

La prochaine mandature, sera l'occasion de réaffirmer que Vitrolles, s'engage dans une écologie positive, inclusive et surtout active, en ayant notamment pour finalités :

- L'atténuation au changement climatique par la diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- L'adaptation au changement climatique pour assurer la résilience du territoire et la protection de sa population,
- L'action avec les habitants et les partenaires du territoire pour repenser collectivement nos modes de vie, préserver la santé, le vivant et les biens communs, avec une exigence de sobriété, de justice sociale et de solidarité.
- La Ville doit amplifier son action dans les années à venir en posant de nouveaux objectifs quantifiés pour une plus grande sobriété énergétique sur l'ensemble du territoire communal dans le cadre de notre engagement pris en conseil municipal de mars 2025 pour un Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Au regard de ces éléments, et avec une progression de plus de 10 points en seulement 3 ans, c'est tout naturellement que la Ville de Vitrolles sollicite l'ADEME pour l'obtention d'une 3ème étoile du référentiel Territoire Engagé pour la Transition Ecologique – Climat Air Energie.

Dans la perspective de cette nouvelle candidature, la Ville a décidé d'actualiser son Plan d'Actions du Label Climat Air Energie, dont la version actuelle a été adoptée en Conseil Municipal le 23 mars 2023, pour une durée de trois ans (2023-2025).

Sa révision pour la période 2025-2029, permet d'y intégrer notamment les projets structurants emblématiques qui entreront en phase opérationnelle dès 2026, véritables accélérateurs pour atteindre les objectifs visés, et qui sont en cohérence avec d'autres démarches transversales (Stratégie résilience, Schéma Directeur Immobilier, Projet Educatif Vitrollais...).

Le plan d'actions détaillé 2025-2029, présenté en annexe à la présente délibération, se décline en 5 domaines de compétences, dont les principales actions seront les suivantes :

Domaine 1 : Planification territoriale

La Ville va finaliser ses stratégies « Territoire à Energie Positive » et « Ville résiliente », ainsi que les feuilles de route correspondantes, et mettre en place les organisations et gouvernances nécessaires.

Elle va développer des projets emblématiques pour tendre vers l'autonomie énergétique du territoire : création d'une communauté d'énergie citoyenne photovoltaïque, projet unique en France, et développement d'un réseau de chaleur et de froid à l'échelle territoriale, alimenté à 90% par des énergies renouvelables et la récupération de chaleur fatale industrielle.

Plusieurs projets d'aménagement et d'urbanisme structurants, copilotés avec la Métropole Aix-Marseille, verront également le jour : la rénovation urbaine du quartier du Liourat intégrant des engagements forts en matière de désimperméabilisation et de végétalisation de l'espace public, de mobilités douces, de performance énergétique ; Cap Horizon, pôle d'échange multimodal conjuguant développement économique et mobilités alternatives, reconfiguration du centre urbain autour du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la Pierre Plantée.

En matière d'habitat durable, l'accent sera mis sur la sensibilisation des propriétaires privés, et la réhabilitation des derniers logements sociaux vétustes.

Le Projet Alimentaire Territorial sera déployé, pour construire avec les partenaires, une stratégie et un plan d'action à l'horizon 2030.

Domaine 2 : Pour une ville résiliente et en transition

La Ville poursuivra sa politique globale pour une Ville plus résiliente face au changement climatique : création et requalification d'espaces verts urbains comme îlots de fraîcheur, désimperméabilisation des sols et végétalisation d'espaces privés, création de cours oasis dans les écoles, élaboration d'un Plan Canopée, et d'une stratégie « eau sur l'espace public » ...

La préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles reste une priorité, et se traduira notamment par la finalisation du plan de gestion du Plateau de Vitrolles, l'élaboration d'une trame noire, l'animation de l'Atlas de la Biodiversité et de la Charte de l'Arbre, la coopération avec la LPO.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Le Contrat de Performance Energétique se poursuit pour rendre plus durable le patrimoine de la Ville : production photovoltaïque et rénovation thermique sur certains bâtiments, conseils et accompagnement des usagers, suivi des fluides, optimisation et réduction des surfaces patrimoniales, schéma directeur de l'éclairage public...

Enfin, la Ville développera des actions favorisant l'économie circulaire et le traitement des déchets, ainsi qu'une stratégie globale d'économie et d'approvisionnement en eau.

Domaine 3 : Mobilité

Les actions porteront sur la promotion et le suivi de la mobilité durable sur le territoire : renforcement de l'offre de transports en commun (Zénibus II, PEM Cap Horizon avec liaisons Ville/VAMP/Airbus et Aéroport, PEM Pierre Plantée...), déploiement du Schéma Directeur des mobilités actives (volet cyclable), élaboration d'une politique de stationnement pour un centre-ville attractif.

Sur le plan interne, le Plan de Déplacement de l'Administration sera consolidé, et la décarbonation de la flotte de véhicules municipaux sera poursuivie.

Domaine 4 : Organisation interne

Ce domaine traitera principalement de la gouvernance pour le pilotage du plan d'actions du Label CAE en vue de l'obtention de la 4ème étoile, de la formation des agents et des élus, ainsi que du volet Finances à travers l'élaboration d'un budget climat et une commande publique responsable.

Domaine 5 : Implication, sensibilisation, coopération et communication

Toutes les actions seront conduites en étroite concertation avec les habitants et les partenaires afin de sensibiliser les citoyens et favoriser l'implication de tous.

La finalisation et le déploiement du Projet Educatif Vitrollais sera un élément majeur pour la sensibilisation des publics les plus jeunes aux enjeux de la transition écologique.

Enfin, le développement d'un partenariat renforcé sera recherché avec l'ensemble des acteurs du territoire, notamment l'économie circulaire, la mobilité, l'énergie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE le plan d'actions à conduire sur une période de 5 ans (2025 – 2029) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer tout dossier lié à cette démarche

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 14/10/2025

P. le Maire et par délégation
Le DGA RESSOURCES

E. PASQUETTI



